

CLASSES VIRTUELLES

Public : Cette formation s'adresse aux intermédiaires d'assurance (courtiers, agents généraux, mandataires d'assurance et mandataires d'intermédiaires en assurance) et leurs collaborateurs

Prérequis Pédagogique :
Pas de prérequis pédagogique

Prérequis techniques :

- Disposer d'un lieu calme
- Disposer d'un pc équipé d'un micro et d'une webcam
- Avoir idéalement un casque audio avec micro

Modalité :
Classe virtuelle (100% digital)

Tarif :

- 250 €
- 160 € pour un partenaire Alptis

Durée : 1 session de 2h30 heures

Méthodes mobilisées :
La pédagogie des classes virtuelles alterne des séquences d'1h maximum avec des temps de pause, des temps d'exercices (en ligne ou hors-connexion) et des temps d'échanges. Ce rythme permet de concilier apprentissage efficace et concentration.

Modalités d'évaluation :
Pour évaluer le module, vous devez avoir répondu aux modalités de l'évaluation finale. Vous devez obtenir un score minimum de 70 % de bonnes réponses pour inscrire la formation à votre tableau des réussites.

Sanction de la formation :
Attestation de réussite

Contact :
Patricia Mondragon
04 27 85 27 45
exploris@alptis.fr

Retrouvez toutes nos formations sur
exploris.alptis.org

Formalisme : la DUE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre comment conseiller, accompagner son prospect ou client sur le formalisme juridique des régimes de protection sociale complémentaire ; la DUE.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité :
De conseiller, accompagner son client sur le formalisme de la DUE.

PROGRAMME

Environnement des complémentaires

- Distinction en régime et contrat.
- Rôles des IRP.

Différents modes de mises en place

- Accord collectif.
- Accord référendaire.
- Décision Unilatérale de l'Employeur

Décision Unilatérale de l'Employeur

- Caractère Collectif
- Caractère Obligatoire
- Cotisations
- Clausier type

DUE / Reprise d'un contrat

- Points d'alerte
- Précautions de rédaction
- Modification ou non de la DUE

